



## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2017

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 91.2017

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	29	
Qui ont pris part à la délibération :	22	Pour : 22 Contre : 0

*Date de la convocation :* 11 octobre 2017

L'an deux mille dix sept et le dix huit octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents :** MM. ANDRE. MONTAGNER. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes DENES. FOISSAC. VERNIER.

**Pouvoirs :** M. FERRARI à M. MANERO. M. PEGOURIE à M. GADEN. Mme LABORDE à M. THOMAS. Mme SOULIER à M. ANDRE. Mme ALEXANDRE à Mme VERNIER.

**Absents excusés :** MM. FERRARI. BOISSET. PEGOURIE. RICAUD. POUVILLON. Mmes SOULIER. VIGNE DREUILHE. FABREGAS. LABORDE. ALEXANDRE. OVADIA. ESTAUN.

**Secrétaire de séance :** M. MANERO.

**Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Exposé :**

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,  
Vu la délibération n°136.2015 en date du 15 décembre 2015 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,  
Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique :** de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

<i>Champs de délégation</i>	<i>N° décision</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
Tarifs	DEC 38.2017	7 septembre 2017	Emplacement vide grenier organisé par l'association 3A	12 € les 5 mètres linéaires 24 € les 10 ml 36 € les 15 ml
	DEC 42.2017	28 septembre 2017	Sorties accueil de loisirs sans hébergement vacances automne 2017	Divers tarifs
Emploi crédits inscrits en dépenses imprévues	DEC 40.2017	14 septembre 2017	Transfert du chapitre 022 dépenses imprévues de fonctionnement au chapitre 67 charges exceptionnelles	1 065 € (réversion d'un excédent CNRACL au profit d'un agent)
Louage de choses	DEC 41.2017	18 septembre 2017	Nouvelle convention occupation précaire pour locaux à usage habitation 18 route de Fronton	610 €
Délivrance de concessions dans le cimetière	3/64/174	29 août 2017	Concession de 15 années d'une superficie de 5.51 m2	244 €
	4/43	29 août 2017	Concession de 15 années d'une superficie de 2.86 m2	112 €
	UF 52	29 août 2017	Concession de 30 années	366 €
	366	18 septembre 2017	Concession de 50 années d'une superficie de 2.00 m2	320 €
	4/234	25 septembre 2017	Concession de 50 années d'une superficie de 6.20 m2	812 €

<i>Champs de délégation</i>	<i>N° décision</i>	<i>Date</i>	<i>Type marché</i>	<i>Objet marché</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>
Marchés et accords-cadres	DEC 39.2017	7 septembre 2017	Marché de fournitures et services à procédure adaptée	Capture, ramassage, transport des animaux errants sur la voie publique, dépôt en fourrière animale	SACPA	9 672.46 € HT



Pour le Maire empêché,  
La troisième Adjointe  
Annette BALAGUE